



**Une force
à vos côtés**

WWW.CGTDESSDIS.COM

DECLARATION CNSIS DU 2 JUIN 2021

Monsieur le président, mesdames et messieurs les élu(e)s, cher(e)s collègues,

Nous avons écouté les débats qui ont eu lieu à la commission des lois et dans l'hémicycle de la représentation nationale. Il a été évoqué, comme certains l'ont souligné, des mesures agissant sur les mêmes leviers que les mesures précédentes depuis parfois plusieurs dizaines d'années.

Il y a eu de nombreuses interventions sur la directive européenne et l'arrêt MATZAK, et les conséquences sur l'organisation de la Sécurité Civile à la française.

L'idée n'est pas de refaire ici le débat mais de pointer que tout le monde semble inscrit dans le marbre, le nombre de sapeurs-pompiers volontaires en France qui serait de 198 900.

Oui mais voilà **la CGT a consacré une partie de son temps sur la période octobre 2020- mai 2021 à collecter l'ensemble des résultats CATSIS.**

Le résultat est sans appel, **si la somme des effectifs pour les collègues officier SPP, SPP non-officier, et personnels administratifs et techniques, les résultats sont cohérents avec les chiffres des statistiques de la DGSCGC, Il en est tout autre pour les sapeurs-pompiers volontaires.**

Même en ajoutant 10% pour compenser les mineurs et les agents non titulaires on pourrait s'entendre, allez bon poids à 177 010 SPV, dont 12 000 du SSSM et environ 8000 non intégrés, soit près de 22 000 de moins que le chiffre affiché lors des débats parlementaires.

Nous pensons que c'est un sujet et que pour préserver la Sécurité Civile, la loi MATRAS ne suffira pas.

Monsieur le président, mesdames et messieurs les élu(e)s, cher(e)s collègues, merci de votre attention.